



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AUX ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE
DU HONDURAS EN VISITE "AD LIMINA APOSTOLORUM"**

Jeudi 23 novembre 1978

Vénérables Frères en l'Épiscopat,

Après l'entrevue individuelle avec chacun de vous, j'ai le plaisir de recevoir collectivement tous les membres de l'épiscopat du Honduras à l'occasion de la visite "ad limina Apostolorum" que vous accomplissez ces jours-ci.

Si durant notre entrevue précédente nous avons parlé des aspects particuliers de chacun de vos diocèses, maintenant je désire traiter quelques thèmes qui concernent la vie de l'Eglise du Honduras dans son ensemble.

Vos paroles et les rapports qui m'ont été présentés m'ont permis de constater avec joie que l'œuvre évangélisatrice en Honduras s'est intensifiée ces dernières années et que de ce fait la pratique de la religion s'est développée, en même temps que l'esprit religieux s'est amélioré, surtout dans certains secteurs. Ce sont des motifs d'espérance, mais ils font aussi penser à la principale des difficultés que l'Eglise rencontre en votre pays, et qui provient de la carence de prêtres.

Si bien que, grâce à Dieu, le laïcat catholique du Honduras a pris conscience de ses responsabilités au sein de l'Eglise et il contribue de manière positive à la tâche ecclésiale de diffusion du message évangélique. Cette contribution témoigne de la maturité de la conscience chrétienne et mérite les plus grands éloges.

Elle ne saurait toutefois faire oublier la fonction propre et irremplaçable qui, dans la sanctification du Peuple de Dieu, revient aux prêtres que le Seigneur a établis "pour que dans la communauté des chrétiens ils soient investis par l'Ordre du pouvoir sacré d'offrir le Sacrifice et de remettre les péchés et y exercent publiquement pour les hommes au nom du Christ la fonction sacerdotale"

(Décret *Presbyterorum Ordinis*, n. 2).

Il s'agit d'une question d'importance vitale pour l'Eglise, C'est d'elle que découle le devoir précis de s'intéresser, de manière absolument prioritaire et avec la plus grande sollicitude, aux vocations au sacerdoce et, parallèlement, aux vocations à la vie consacrée. C'est une grande tâche à laquelle il faut se consacrer avec la plus grande diligence, éduquant ensuite ces vocations à un solide sens de la foi et du service à rendre au monde actuel.

Pour créer un milieu propice à l'éclosion des vocations, la communauté ecclésiale devra offrir un témoignage de vie conforme aux valeurs essentielles de l'Évangile afin de pouvoir ainsi sensibiliser les âmes généreuses pour les orienter vers l'oblation totale au Christ et au prochain. Avec confiance en le Seigneur et en la récompense qu'il a promise à ceux qui le servent avec fidélité.

En pensant à vos prêtres, je vous recommande tout spécialement d'accorder les soins les plus attentifs à vos collaborateurs pour qu'ils maintiennent toujours bien vives leur propre identité et la donation ecclésiale qu'ils ont faite. Aidez-les, par la parole et l'exemple, à être parfaitement conscients de la grandeur de leur fonction de continuateurs de la mission salvatrice du Christ, et de la nécessité de s'adapter de plus en plus à elle.

Cela demande un effort constant pour éviter de se modeler sur le monde (cf. *Rm* 12, 2), pour raviver en soi la grâce que Dieu y a déposée par l'imposition des mains (cf. *1 Tm* 1, 6), pour vivre par le Christ qui vit en nous (cf. *Ga* 2, 20). Ce n'est que dans cet esprit de foi que les prêtres pourront être pleinement conscients de la sublime valeur de leur propre état et de leur mission.

Pour l'exercice du ministère sacré, pour donner sa pleine efficacité à l'effort d'évangélisation, il est essentiel de maintenir une très étroite communion entre l'Évêque et les prêtres. Le premier, dans un esprit d'authentique charité et en exerçant son autorité dans une attitude de service (cf. *Mt* 20, 28) ; ces derniers, en se montrant fidèles aux directives données par leur Ordinaire, conscients de former "une seule famille dont le Père est l'évêque" (Décret sur la charge pastorale des évêques dans l'Eglise, 28). C'est pourquoi, j'invite vos prêtres à penser qu'ils ne pourront réaliser rien de stable ou de constructif dans leur ministère s'ils prétendent le faire hors de la communion avec leur propre évêque ; et moins encore, s'ils le font contre elle. Sans parler des dommages et du trouble que de telles attitudes créent parmi les fidèles.

Chers Frères, j'aimerais pouvoir traiter ici encore tant d'autres questions. Que suffise maintenant ma parole d'encouragement pour votre action pastorale. A votre retour au pays, transmettez vous-mêmes ces paroles d'encouragement du Pape à vos prêtres et séminaristes, aux religieux — une part si importante de vos collaborateurs — aux religieuses et aux laïcs. Portez-leur le salut affectueux du Pape qui les garde présents dans sa prière, les encourage à leur respectif engagement ecclésial et les bénit de tout cœur.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana